



Refus du fondecif pour formation

Par **miymily**, le **11/01/2015** à **21:32**

bonjour j'ai eut un 2eme refus par le fondecif pour ma formation pour motif insuffisance de fond. je voudrai savoir s'il a des recours possible merci.

Par **P.M.**, le **11/01/2015** à **23:01**

Bonjour,
Je vous propose [ce dossier...](#)

Par **AMVi**, le **12/01/2015** à **17:22**

Bonjour,

La loi vous autorise à réaliser une demande de recours gracieux sur la base des arguments de votre dossier refusé.

Il faut donc, en fonction des motifs "personnels" de refus (le fait qu'il n'y est plus de budget, étant un motif "collectif"), adressez un nouveau courrier de motivation pour répondre au mieux à ces derniers.

En ce début d'année 2015 et en qualité d'expert, nous vous souhaitons d'aboutir dans ce projet important et serions heureux de vous y aider.

Cordialement,

L'équipe de <http://www.la-formation-continue.fr/>